



COMITÉ SUR LES COTISATIONS ET LES FRAIS RAPPORT AUX MEMBRES ASSEMBLÉE SEMI-ANNUELLE DE RCA, 25 JANVIER 2026

Participants à la réunion du comité sur les cotisations et les frais de RCA:

Comité sur les cotisations et les frais de RCA :

- Colombie-Britannique — **Judy Smith**
- Colombie-Britannique — **Betsy Segal**
- Ontario — **Dave Boyd**
- Région des Prairies — **Russell Hart**
- Québec — **Daphné Bisson (présidente)**
- Région de l'Atlantique — **Daphne Dumont**
- Présidente de RCA (membre d'office) — **Tracey Black**
- Trésorière de RCA (membre d'office) — **Jane Stamp**

Personnel de soutien de RCA

- **Jeff Powell** - Chef de la direction, RCA
- **Jennifer Fitzpatrick** - Directrice des partenariats et du développement sportif

Contexte des recommandations

Le comité sur les cotisations et les frais de RCA a été convoqué conformément aux articles 8.1 et 8.2 des règlements administratifs de RCA. La présidente, Daphné Bisson, a été dûment élue à la première réunion, le 15 octobre 2025. Les procédures, le calendrier et les informations nécessaires au comité ont été déterminés.

Le comité s'est réuni à nouveau le 23 octobre pour examiner et discuter du portrait global de l'organisation en regardant aux informations financières, aux données sur les activités des participants et aux autres informations pertinentes. Le 28 octobre, le comité s'est réuni à nouveau pour poursuivre la discussion et formuler ses recommandations au conseil d'administration de RCA, comme indiqué ci-dessous.

Le comité affirme avoir reçu toutes les informations financières pertinentes et appropriées ainsi que les autres informations qu'il avait demandées afin de soutenir sa prise de décision.

Pour formuler ses recommandations au conseil d'administration de RCA, le comité sur les cotisations et les frais a pris en considération les éléments suivants :

Cotisations et frais

- Conformément à la recommandation de l'année dernière, les frais de participation pour 2025-2026 ont été fixés à 29,40 \$ par personne, les frais de sièges de régate à 4,30 \$ par événement, les cotisations de clubs à 490 \$, les cotisations des associations provinciales d'aviron à 855 \$ et celles des associations spéciales d'aviron et des organisations associées à 615 \$. Il s'agit d'une augmentation d'environ 7 % par rapport à l'année précédente.

Les activités des membres et des participants ont été examinées. Les activités des participants ont augmenté de 3,8 % en 2024/2025 et le nombre de concurrents a augmenté de 3,4 % par rapport à l'année précédente.

- Les résumés des états financiers historiques (depuis 2022) et les prévisions actualisées de fin d'exercice pour l'année en cours (2025-2026) ont été examinés. Au cours des derniers mois, RCA a déployé de nombreuses stratégies de réduction des coûts afin de faire face aux contraintes budgétaires, ce qui se traduit par un bénéfice d'exploitation net prévu d'environ 11 300 dollars pour l'année 2025-2026. Le bénéfice d'exploitation prévu est supérieur d'environ 33 000 dollars au déficit de 22 000 dollars initialement prévu dans le budget.
- Un tableau détaillé des sources de financement a aussi été fourni afin de présenter les différentes sources de financement. La majeure partie du financement de l'organisation provient de Sport Canada. En règle générale, les cotisations et les frais d'adhésion de RCA représentent 20 à 30 % de l'investissement total dans le financement du développement et des opérations du sport national. Cette variation résulte du financement reçu de façon irrégulière pour des initiatives spécifiques et directement financées, tel que le programme Le sport communautaire pour tous.

- Bien que les Règlements administratifs exigent que les frais et cotisations soient examinés et proposés chaque année, le comité a recommandé que des ajustements au coût de la vie («COLA») soient effectués au cours des quatre dernières années de manière systématique (sauf circonstances imprévues) afin d'éviter des augmentations plus importantes à l'avenir. Tout comme ce fut le cas l'an dernier, le comité a tenu une discussion animée concernant les pressions financières qui se font sentir depuis plusieurs mois à tous les niveaux (local, provincial, national) et a conclu que les coûts «réels» ont augmenté bien plus que le taux d'inflation annuel (c'est-à-dire les frais de déplacement, d'hébergement, etc.) et que nous n'avons pas encore «rattrapé» les déficits créés par des années d'augmentations insuffisantes. Compte tenu du contexte économique actuel, le comité a convenu à l'unanimité qu'une augmentation de 8 % pour le prochain exercice financier était raisonnable. Cette augmentation atténuerait l'incidence du déficit actuellement prévu. Toutefois, il est important de noter qu'en raison des augmentations prévues des coûts pour l'année à venir, il incombera à Rowing Canada Aviron de planifier efficacement la suite afin d'éviter des déficits supplémentaires.

Cotisation spéciale d'investissement

Le comité a aussi discuté de la nécessité d'augmenter les cotisations et les frais ces dernières années et pour la prochaine année afin de maintenir le statu quo. Toutefois, le déploiement d'une initiative extraordinaire nécessiterait une injection de fonds supplémentaires. En réfléchissant aux dernières années, notamment au sentiment national selon lequel nous devons rétablir la qualité de l'aviron à laquelle notre sport nous a habitués et avec laquelle il continue de s'identifier, un dialogue s'est amorcé sur la manière dont nous pouvons travailler ensemble pour progresser dans des domaines particuliers.

Les conversations se sont donc orientées sur la nécessité d'améliorer l'expérience, les occasions et le perfectionnement de nos rameurs en développement, de ceux qui aspirent à devenir les meilleurs rameurs au monde. De plus, d'un point de vue stratégique, comment pouvons-nous garantir le meilleur retour sur investissement possible afin que l'ensemble de notre sport puisse en tirer profit? Il a été déterminé qu'un investissement spécial pour les entraîneurs et les programmes de développement des athlètes pourrait contribuer simultanément à l'amélioration de nos rameurs à fort potentiel et des programmes des clubs.

Nous sommes reconnaissants d'entreprendre un dialogue avec la communauté au sujet de ce nouveau concept de cotisation spéciale d'investissement pendant le webinaire de novembre, et comme demandé, plus de détails sur l'utilisation proposée de ces frais ont été fournis par RCA, comme décrits à l'Annexe A. Nous prévoyons qu'il s'agira d'une initiative pluriannuelle qui nécessitera un engagement annuel de soutien de la part des membres. Pour 2026-2027, la cotisation spéciale d'investissement générerait une injection supplémentaire de 100 000 \$ qui serait affecté à des initiatives particulières.

Il a été rappelé au comité que le financement de base accordé par Sport Canada n'a pas augmenté depuis 2005 et que les coûts d'exploitation ont augmenté chaque année. De plus, la réalité financière postpandémique est telle que de nombreux coûts d'exploitation ont augmenté bien au-delà du taux d'inflation annuel. En bref, nos sources de financement ne suivent pas le rythme de l'augmentation des coûts. Cela limite non seulement la capacité de RCA à développer ses programmes et ses initiatives, mais les revenus ne couvrent même plus les coûts d'exploitation de base.

RECOMMANDATIONS :

Le comité sur les cotisations et les frais recommande un ajustement d'environ* 8 % des frais de participation de base (29,40 \$ à 31,75 \$) et des frais de siège (4,30 \$ à 4,65 \$).

Le comité sur les cotisations et les frais recommande aussi une augmentation d'environ* 8 % des cotisations des clubs (de 490 à 529 \$), des cotisations des associations spéciales/des organisations associées (de 615 à 664 \$) et des cotisations des associations provinciales d'aviron (de 855 à 924 \$).

*Chiffres arrondis à des fins de simplification de la planification et de la comptabilité

Le comité sur les cotisations et les frais recommande l'ajout d'une cotisation spéciale d'investissement de 8 \$ par participant.

Proposition

1:

Que le comité sur les cotisations et les frais de RCA pour 2025 recommande d'apporter un ajustement d'environ 8% à l'ensemble des cotisations et des frais pour l'exercice financier commençant le 1^{er} avril 2025. Les frais et cotisations suggérés pour 2026-2027 sont les suivants: frais de participation

31,75\$, frais de siège 4,65\$, cotisations des clubs 529\$, cotisations des associations spéciales/organisations associées 664\$ et cotisations des associations provinciales d'aviron 924\$.

Proposé par : Daphne Dumont Appuyé par : Judy Smith

Proposition 2

:

Que le comité sur les cotisations et les frais de RCA pour 2025 recommande l'ajoute d'une cotisation spéciale d'investissement de 8 \$ par participant pour la période allant du 1er avril 2026 au 31 mars 2027.

Proposé par : Daphne Dumont Appuyé par : Judy Smith

Daphné Bisson

Présidente, comité sur les cotisations et les frais de RCA s 15 décembre 2025

Annexe A

Détails du programme spécial de frais d'investissement RCA et indicateurs clés de rendement

Objectif : Améliorer la qualité de l'entraînement et la diversité au sein de la communauté des entraîneurs d'aviron canadiens à l'échelle nationale.

Résultats souhaités d'ici 2032 :

- Augmentation du nombre d'entraîneurs expérimentés et qualifiés qui reviennent chaque année pour assurer les programmes du club.
- Chaque province disposant d'un bassin d'entraîneurs qualifiés, hommes et femmes, pour les Jeux d'été du Canada de 2029 (et 2033).
- Amélioration de la qualité de l'aviron : tous les rameurs canadiens, du niveau local au Centre national d'entraînement, exécutent efficacement le modèle technique canadien.
- Augmentation du nombre d'entraîneures actives participant à des programmes de performance.
- Amélioration des performances internationales des équipes nationales de développement (p. ex. l'équipe nationale des moins de 19 ans et les meilleurs clubs et programmes universitaires participant à des compétitions internationales).
- Augmentation du nombre d'entraîneurs canadiens à fort potentiel possédant l'expérience requise pour entraîner l'équipe nationale du Canada.

Pour atteindre ces objectifs, les programmes suivants nous aideront à réaliser des progrès fondamentaux au cours des trois prochaines années :

1. **Programme de formation et de mentorat des entraîneurs communautaires (nouveau programme)**
2. **Programme de formation et de mentorat des entraîneurs régionaux (nouveau programme)**
3. **Programme de formation des entraîneurs « Produits au Canada » de RCA (*Développer le programme existant*)**

En 2026-2027, les frais d'investissement spéciaux seront consacrés à :

- Organisation de la Conférence nationale de RCA en personne, en mettant l'accent sur l'amélioration de sa prestation, des résultats d'apprentissage et des possibilités de réseautage (environ 40 000 \$).
- Organisation de cliniques de formation en personne pour les entraîneurs et d'une série de webinaires virtuels sur des thèmes adaptés aux besoins des entraîneurs communautaires (environ 5000 \$).
- Honoraires pour les mentors expérimentés participant aux programmes de mentorat des entraîneurs communautaires et régionaux (environ 20 000 \$).
- Soutien à la co-création de plans de développement individuels pour les entraîneurs « Produits au Canada » (environ 5000 \$).
- Bourses pour les entraîneurs « Produits au Canada » afin de mettre en œuvre leurs plans de développement individuel (environ 30 000 \$)

Veuillez aussi noter que pour les nouveaux programmes, la première année sera consacrée à la collecte de données de référence, ce qui permettra de créer des indicateurs clés de rendement plus précis pour les années suivantes.

Détails du programme et indicateurs clés de rendement

1. Programme de formation et de mentorat des entraîneurs communautaires

Public cible : Formation des entraîneurs, généralement dans le cadre de programmes d'initiation à l'aviron, de développement junior/maître, de programmes universitaires pour novices, etc.		
Expérience souhaitée : Au moins une à deux années d'expérience en tant qu'entraîneur(e) au niveau club.		
Retour sur investissement communautaire : L'investissement dans ces entraîneurs permettra de renforcer directement les capacités du club, de stimuler sa croissance et d'améliorer l'expérience des participants.		
Initiative	Description	Indicateurs clés de rendement
		2026-2027
		2027-2028
		2028-2029

<p>1.1 Réseautage en personne et possibilités de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Tenue de la conférence nationale en personne en 2027 et 2029 (<i>virtuelle en 2028</i>). ▪ Possibilités de développement pour les entraîneurs dans le cadre d'événements nationaux clés. 	<p>Tenue en personne des Conférences nationales en 2027 et 2029 (virtuelles en 2028) afin de permettre des échanges approfondis et le réseautage entre les entraîneurs de clubs à l'échelle nationale. L'amélioration de l'expérience et de la qualité des résultats de la conférence nationale favorisera l'apprentissage inestimable auprès d'un groupe national d'entraîneurs expérimentés et d'autres experts en la matière.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation du nombre de nouveaux entraîneurs de club participants. ▪ Créer un réseau national d'entraîneurs de clubs. ▪ Meilleure connaissance et compréhension de la technique canadienne d'aviron parmi les entraîneurs de club. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Conférence qui sera donnée virtuellement</i> ▪ Meilleure connaissance et compréhension de la technique canadienne d'aviron parmi les entraîneurs de club. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation du nombre de nouveaux entraîneurs de club participants. (<i>ICP particulier à déterminer après 2026-2027</i>) ▪ Créer un réseau national d'entraîneurs de clubs. ▪ Meilleure connaissance et compréhension de la technique canadienne d'aviron parmi les entraîneurs de club.
---	--	--	---	--

	Possibilités de développement supplémentaires pour les entraîneurs dans le cadre d'événements tels que la régate du Royal Canadian Henley.			
1.2 Mentorat des entraîneurs de club	En partenariat avec les APA, les entraîneurs du club ont accès à un mentor expérimenté (virtuel/en personne).	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer un groupe de cinq à huit entraîneurs mentors expérimentés. ▪ Jusqu'à 20 entraîneurs de club sélectionnés pour le mentorat. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintenir un groupe de cinq à huit mentors expérimentés. ▪ Jusqu'à 30 entraîneurs de club sélectionnés pour le mentorat. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintenir un groupe de cinq à huit mentors expérimentés. ▪ Jusqu'à 30 entraîneurs de club sélectionnés pour le mentorat.
1.3 Formation virtuelle des entraîneurs	Organisation d'une série de webinaires virtuels sur la formation des entraîneurs de club	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Trois à quatre séances virtuelles organisées chaque année sur des thèmes liés à la formation des 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En plus de la Conférence nationale virtuelle, trois à quatre sessions virtuelles sont organisées chaque année sur des thèmes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Trois à quatre séances virtuelles organisées chaque année sur des thèmes liés à la formation des

		<ul style="list-style-type: none"> ▪ entraîneurs de club. ▪ Meilleure connaissance et compréhension de la technique canadienne d'aviron parmi les entraîneurs de club. 	<ul style="list-style-type: none"> liés à la formation des entraîneurs de club. ▪ Meilleure connaissance et compréhension de la technique canadienne d'aviron parmi les entraîneurs de club. 	<ul style="list-style-type: none"> entraîneurs de club. ▪ Meilleure connaissance et compréhension de la technique canadienne d'aviron parmi les entraîneurs de club.
--	--	--	--	--

2. Programme de formation et de mentorat des entraîneurs régionaux

Public cible : Développer des entraîneurs dans le but qu'ils deviennent entraîneurs-chefs de club et entraîneurs provinciaux dans le cadre d'événements tels que la Coupe Canada et les Jeux d'été du Canada. Ce programme accordera la priorité à la formation d'entraîneurs issus de populations prioritaires méritant l'équité (p. ex. les femmes en entraînement)

Expérience souhaitée : Trois ans d'entraînement dans des clubs avec des programmes qui permettent aux athlètes de participer à des régates provinciales et nationales.

Retour sur investissement communautaire : L'investissement consacré à ces entraîneurs permettra de renforcer directement les capacités du club, de stimuler sa croissance et d'améliorer l'expérience des participants. Ces entraîneurs deviendront les futurs mentors et ambassadeurs de l'aviron canadien dans leurs communautés, assumant à terme des rôles de mentorat et d'autres fonctions afin de faire progresser la formation et le développement des entraîneurs pour les autres.

Initiatives	Description	Indicateurs clés de performance		
		2026-2027	2027-2028	2028-2029
2.1 Identifier les groupes	Entraîneurs sélectionnés identifiés	Groupe d'entraîneurs	Chaque APA dispose d'une liste	Aucune exemption à la certification

d'entraîneurs compétitifs dans les provinces	par la l'APA/RCA. Création de plans de développement individualisés pour soutenir la réalisation des possibilités de formation et de développement afin de rester admissible à des rôles d'entraîneur clés (p. ex. les Jeux du Canada d'été).	hommes et femmes, admissibles aux Jeux du Canada d'été (JCÉ) identifiés par l'APA.	restreinte d'entraîneurs des JCÉ admissibles, hommes et femmes, qui ont notamment satisfait aux exigences propres au PNCE afin de garantir leur admissibilité en tant qu'entraîneurs des JCÉ.	d'entraîneur JCÉ n'est requise pour les JCÉ 2029.
2.2 Développer et améliorer l'expérience spécifique à la compétition	Les entraîneurs recevront un soutien pour participer à des régates provinciales et nationales afin d'apprendre auprès des entraîneurs-chefs de leur club et de l'APA.		Jusqu'à 10 entraîneurs reçoivent une aide financière pour participer à la Coupe du Canada ou à un autre événement.	Jusqu'à 10 entraîneurs reçoivent une aide financière pour participer à la Coupe du Canada ou à un autre événement.
2.3 Mentorat des entraîneurs	Les entraîneurs ont accès à un mentor expérimenté (virtuel/en personne) par province ou région.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Crée un groupe de cinq à huit mentors expérimentés ▪ Jusqu'à 10 coachs sélectionnés pour le mentorat 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Crée un groupe de cinq à huit mentors expérimentés ▪ Jusqu'à 10 coachs sélectionnés pour le mentorat 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Crée un groupe de cinq à huit mentors expérimentés ▪ Jusqu'à 10 coachs sélectionnés pour le mentorat

2.4 Occasions de formation régionales	Les entraîneurs seront sélectionnés pour participer à des expériences de formation immersives (p. ex. camps/tables rondes) sur des thèmes spécialisés.		Jusqu'à 10 entraîneurs participant à des ateliers de formation virtuels/en personne	Jusqu'à 10 entraîneurs participant à des ateliers de formation virtuels/en personne
--	--	--	---	---

3. Programme de formation des entraîneurs « Produits au Canada » de RCA

Public cible : Entraîneurs qualifiés supervisant les programmes de performance dans les clubs, les universités et les APA qui aspirent à entraîner pour le Canada (équipes nationales de développement, équipes seniors).

Expérience souhaitée : Huit ans d'expérience en tant qu'entraîneur, dont au moins deux ans dans un environnement de performance.

Retour sur investissement communautaire : L'investissement dans ces entraîneurs permettra d'améliorer les performances de l'équipe nationale de développement, et nos meilleurs programmes nationaux seront à la hauteur de ceux de nos homologues internationaux. Ces entraîneurs entraîneront les équipages canadiens sur la scène mondiale et seront en mesure de devenir des candidats compétitifs pour les nominations à l'équipe senior. La diffusion de la sagesse et des connaissances de ces entraîneurs sera au cœur de nos philosophies et de nos approches, qui seront intégrées à tous les niveaux de notre sport.

Initiative	Description	Indicateurs clés de rendement		
		2026-2027	2027-2028	2028-2029
3.1 Plans de développement individualisés	RCA travaillera en collaboration avec des entraîneurs sélectionnés afin	Jusqu'à six entraîneurs sélectionnés pour un	Jusqu'à six entraîneurs poursuivant le programme de deux	À confirmer, en attente de la révision du programme.

	d'élaborer un plan de développement individualisé (PDI) visant à combler leurs lacunes et leur permettre d'accéder progressivement à des postes d'entraîneurs de haut niveau, y compris au sein de l'équipe nationale canadienne.	programme de deux ans.	ans, après avoir atteint les objectifs fixés dans les PDI.	
3.2 Programme apprenti HP	Les entraîneurs sélectionnés participeront au programme HP de RCA dans le cadre d'un stage intensif (environ 7 à 10 jours) afin d'apprendre auprès de toute notre équipe HP composée d'entraîneurs, d'ÉSI et d'autres membres du personnel de soutien, et de travailler	Jusqu'à six entraîneurs auront participé à un camp HP.	Jusqu'à six entraîneurs auront participé à un camp HP.	À confirmer, en attente de la révision du programme.

	directement avec les athlètes.			
3.3 Entraineur mentoré HP - Événements internationaux	Les entraîneurs sélectionnés rejoindront RCA en tant qu'entraîneurs mentorés pour une compétition saisonnière ou senior (p. ex. les Championnats du monde NextGen [U23, U19], les Coupes du monde, etc.).		Jusqu'à deux entraîneurs ont rejoint RCA en tant qu'entraîneurs mentorés dans le cadre d'un événement international.	Jusqu'à deux entraîneurs sélectionnés comme entraîneurs saisonniers de l'équipe.